



Les collectivités territoriales françaises représentées au Forum Génération Égalité « Les collectivités territoriales françaises au cœur des engagements pour l'égalité des genres, ici et là-bas »

Depuis plusieurs années, l'importance de l'égalité des genres et de la gouvernance locale pour le développement est reconnue par la communauté internationale. L'Agenda 2030 inclut d'ailleurs un objectif spécifique sur le genre (ODD 5) et intègre également la perspective du genre dans nombre des 17 objectifs.

Afin d'atteindre ces objectifs, les collectivités territoriales se sont emparées du sujet de l'égalité des genres et souhaitent s'engager plus encore. Par le biais de leurs élues et élus, les collectivités territoriales sont des acteurs spécifiques du changement et du développement durable d'un territoire. A travers leurs capacités et compétences, elles ont ainsi un rôle et un devoir particuliers pour contribuer à l'atteinte de l'égalité des genres, notamment via les politiques publiques et les budgets qu'elles mobilisent.

Espaces de dialogues et d'échanges entre pairs, les réseaux de collectivités territoriales fédèrent des collectivités de tailles différentes, du bourg à la mégapole, et représentent des élues et élus d'une grande diversité. Ces « lieux-ressources » permettent aux collectivités de partager leurs expériences et leurs besoins. La prise en compte du genre dans les projets de coopération et les questions d'égalité de genre de manière générale sont des préoccupations croissantes et quotidiennes au sein des collectivités territoriales, preuve en sont les différentes commissions « genre » existantes au sein de ces mêmes réseaux.

Nous, collectivités territoriales françaises membres de Cités Unies France, sommes engagées pour l'égalité des genres, au niveau local comme au niveau international. Dans l'esprit de mobilisation collective du Forum Génération Égalité, ce plaidoyer de collectivités locales françaises s'inscrit dans la démarche d'appel à l'action de nos homologues et de leurs réseaux partout dans le monde.

Afin de mener pleinement les missions qui leurs sont confiées, par les États et par les citoyennes et les citoyens de leur territoire, et pour atténuer les freins identifiés, les collectivités territoriales souhaitent développer les pistes d'actions suivantes :

- S'associer au programme et à la mise en œuvre des actions menées par l'État à l'international, notamment pour rendre opérationnel le plan d'accélération pour l'égalité des genres qui devrait être adopté par les membres du Forum Génération Égalité à Paris en juillet 2021 ;
- Dialoguer avec les États sur les bonnes pratiques à disséminer ;
- Être soutenues dans leur capacité à porter les engagements pris par l'État auprès de la communauté internationale, et prises par elles auprès de leurs partenaires internationaux grâce à des moyens adaptés et adéquats ;
- Être formées aux questions de l'égalité des genres et à la mise en œuvre des outils et pratiques concernés.

Les collectivités territoriales contribuent, à leur échelle, à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable ; se faisant, elles s'inspirent des actions entreprises à l'international. De plus, le dernier objectif rappelle que « la grande ambition des ODD s'articule autour d'une coopération et de partenariats mondiaux solides ». Les collectivités territoriales et l'État, ainsi que ses organes opérateurs et experts, ont plus que jamais besoin de collaborer pour l'accélération de l'égalité des genres dans le monde.